



Problème sur une pompe a chaleur

Par **sauvekip**, le 17/10/2010 à 00:29

Bonjour,

j'ai acheté une pompe a chaleur de marque technibel en aout 2006, or il se trouve que j'ai eu 13 pannes différentes depuis, je me suis battue au bout de 2 ans car la garantie était fini, et on me la prolonger de 6 mois, mais il se trouve que celle ci est encore en panne, et que les réparations couteraient dans les 2000 €. j'ai une consommation d'énergie de 2167 € par an alors que le vendeur m'avait annocé 600 € par an, et j'ai un crédit de 160 € par mois pendant 10 ans, je ne m'en sors plus finanacièrement ni moralement. je suis assistante maternelle et le chauffage est primordiale pour les enfants que je garde sans quoi je risque de perdre mon travail.

ce soir il fait 3 degré dehors et 15 degrés dans le salon, beaucoup moins dans les autres pièces, grace à un poele a pétrole.

je compte énormément sur votre aide afin d'obtenir quelque chose.

dans l'attente

cordialement
sauvekip

Par **mimi493**, le 17/10/2010 à 02:30

Déjà, sauf engagement écrit, on ne croit JAMAIS ce qu'un vendeur dit oralement, sans s'engager.

Vues le nombres de panne, il est peut-être possible d'invoquer le vice caché pour l'équipement si tant que ça soit lui en cause (l'installation a pu être mal faite). Rapprochez-

vous des asso de consommateurs pour voir si la marque est coutumière du fait, entre autres
Est-ce que vous avez contacté directement technibel ?

Par **sauvekip**, le **17/10/2010** à **11:50**

oui par courrier et par téléphone, mais ils me renvoie directement sur cts , la boite qui m'a vendu la pompe a chaleur, qui eux me renvoie sur axima, la boite qui entretient ma pompe a chaleur, le souci est que pour 257 € en septembre, il remets ma pompe en route, c'est le contrat d'entretien, mais dès qu'il y a une quelconque panne il faut que je les rappelle, et je repasse à la facture, la main d'oeuvre le déplacement et les pièces, cela me coute horriblement chère, j'aimerais bien changer de mode de chauffage mais j'ai encore un crédit de 6 ans dessus, aujourd'hui il fait 15 degré dans la maison, nous ne chauffons que le salon la journée et une chambre la nuit, on dort à 5 dedans, et demain les enfants que je garde arrivent (je suis assistante maternelle)
si quelqu'un peut me donner une solution contre ces abus ??? comment faire marcher une assurance, ou quelle recours puis je avoir ?

merci